



MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Edition Novembre 2021

La Gazette de Notre Village



Edito du Maire

Chères Tombières, chers Tombiers,

Pour le mois de novembre, nous avons mis l'accent sur la sécurité routière. Nous avons installé le radar pédagogique. Cela permet de prévenir de la présence de l'école. Les premières constatations sont plutôt encourageantes. Outre l'aspect préventif du radar, il nous fournit des statistiques sur le nombre de véhicules entrants et sortants. Cela nous donnera une vision exacte sur le trafic routier qui traverse notre village.

D'autre part nous avons également installé des balises route Gravon en attendant de faire une rénovation de la voirie digne de ce nom. L'étude est en cours. On vous tiendra informés des évolutions.

C'est avec une grande joie que nous avons pu organiser le repas du 11 novembre. Malgré quelques écueils de remise en température pour lesquels le traiteur nous a présenté ses excuses, ce fut tout de même un très bon moment amical et convivial. Beaucoup de discussions, de rires et de danse, etc. Je remercie toutes les personnes qui sont venues. Cela faisait longtemps que nous n'avions pas été aussi nombreux. Nous avons d'ores et déjà identifié des points d'amélioration.

La soirée Beaujolais a été également très réussie et chaleureuse. Nous avons eu la joie d'accueillir de nouveaux habitants de la commune. Ils ont pu faire ainsi connaissance avec beaucoup de monde.

Ce type d'évènement est important car il permet de nouer les liens intergénérationnels, de nous connaître et de dynamiser le village

Début décembre, la commune va se revêtir de ses habits de lumières pour les fêtes de fin d'année. Je vous invite à en faire de même pour vos maisons.

Dans le contexte sanitaire, bien que la majorité d'entre nous soit vaccinée je vous invite à bien suivre les gestes barrières.

Marc CHAUVIN

Histoire du village

Les Sénons

En 700 avant J.C., arrivèrent des Celtes. Ceux qui s'installèrent dans notre secteur étaient appelés des Sénons. Cette société gauloise était composée de paysans et de guerriers. Ce sont ces derniers qui furent les chefs et propriétaires des fermes et villages. Les nombreuses sépultures découvertes dans la région (Marolles, Courcelles, Chatenay, Gravon) ont révélé qu'il y avait quelques hommes riches (ensevelis avec armes, chaussures et poteries) et beaucoup de pauvres (enterrés sans rien). Les fermes de cette époque, entourées d'un fossé et d'un talus, comprenaient généralement, autour de la maison du maître, comprenaient généralement des greniers distincts (chambres des domestiques), un puits et une forge (âge de fer). Quelques poteries de style méditerranéen et ayant servi à l'importation du vin ou de l'huile d'olive ont été retrouvées.

Vie communale

- **PanneauPocket**

La Tombe comptera désormais PanneauPocket dans ses moyens de communication.

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous resterez connectés à l'actualité de la commune, mais aussi des communes voisines ou de vos lieux de fréquentation favoris.

Accessible à tous et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur votre smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. Il est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

- **Balises de sécurité**

Nous avons décidé de sécuriser la route de Gravon en installant des balises de sécurité devant les habitations.



- **Radar pédagogique**



Nous avons mis en place le radar pédagogique à l'entrée du village sur la route de Chatenay. Nous allons pouvoir étudier les différentes vitesses des véhicules entrants et sortants.

Vie de la population

- **Journée du 11 novembre**



Nous avons débuté cette journée en rendant hommage à tous ces hommes qui se sont battus pour notre liberté. Par la suite, nous avons partagé un repas avec les anciens.

Concernant le repas, nous avons fait part de notre mécontentement auprès du traiteur. Il vous présente ses humbles excuses et organisera la galette du mois de janvier pour se faire pardonner.



- **Balade du 14 novembre**

Une belle balade de 8,6 km parcourus le long de l'Yonne entre Misy-Sur-Yonne et Vinneuf.



- **Prochaine promenade**

Nous vous donnons rendez-vous sur la place de l'église le **dimanche 5 décembre à 9h30**. Pensez à vous équiper de chaussures confortables, d'un gilet jaune, d'un masque, d'une bouteille d'eau et de votre porte-monnaie ! Vous pourriez trouver votre bonheur sur le marché de Noël de Gravon qui sera notre destination.

- **Spectacle de Noël**

Le spectacle de Noël communale se déroulera **samedi 11 décembre à 15h00** dans la salle des fêtes l'Escale. Le père-Noël devrait faire son apparition, mais nous ne vous dévoilerons pas tout !

- **Soirée beaujolais**



La star du jour était le beaujolais (rouge et rosé). Nous avons pu le déguster accompagné de charcuterie et de fromage comme il se doit. Nous tenons à vous remercier d'avoir partagé ce moment agréable avec nous.

Vie dans la communauté des communes

- **Marché de Noël**

Les petits loups du RPI organisent un marché de Noël à Gravon le dimanche 5 décembre de 10h à 17h. Au programme : sac à histoire, photos avec le Père Noël, chanteur, tour de poney, buvette (avec du vin chaud), food truck, divers artisans et exposants, ventes de décors effectuées par les enfants du RPI,

...



- **Courrier de la gendarmerie de Donnemarie-Dontilly**

Traditionnellement, la période de fin d'année s'accompagne d'une recrudescence des cambriolages dans les maisons d'habitation. Le passage à l'heure d'hiver facilite l'action des malfaiteurs qui se fondent dans l'obscurité et par expérience le créneau 16h00 – 20h00 est propice aux cambriolages. La circonscription de la Communauté de brigades de DONNEMARIE DONTILLY constate déjà une reprise des délits d'appropriation. Par conséquent, il faut redoubler de prudence dès à présent et mettre tout en œuvre pour lutter contre ces phénomènes. AU QUOTIDIEN :

1/ Protéger les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, système d'alarme).

Demandez conseil à un professionnel.

2/ Soyez vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeurs visibles à travers la fenêtre.

3/ Ne commettez pas d'imprudences

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs ... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

4/ Avant de partir en vacances

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.

Vous pouvez signaler votre absence à la brigade de gendarmerie par le biais de « l'Opération Tranquillité vacances » (Cf. Site www.interieur.gouv.fr [1]). Il suffit de donner vos dates de congés dans le formulaire dédié pour que les forces de l'ordre réalisent des patrouilles devant votre domicile, pendant leur service courant et vérifient l'absence d'éléments suspects.

5/ Gardez les bons réflexes

Prévenez immédiatement, en composant le « 17 », la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements ...).

Informations diverses

- **Communiqué du Secteur Paroissial Saint-Thibault**

MAISON PAROISSIALE

Le secteur paroissial dont dépend Marolles-Sur-Seine dénommé Saint-Thibault en Bassée (Barbey – Eglise Notre Dame, Courcelles-en-Bassée – Eglise Saint-Martin, Marolles-sur-Seine – Eglise Saint-Germain de Paris, Misy-sur-Yonne – Eglise Saint- Martin et La Tombe – Eglise Saint-Laurent) était le seul du pôle de Montereau-Môret à ne pas posséder de local paroissial pour ses activités (réunions, catéchisme, ...).

Le diocèse a donc décidé d'acquérir la maison Lefrançois, située face à la route de Barbey, dans la rue Grande, en 2019. Des travaux étant nécessaires, ceux-ci ont été retardés par le confinement. Mais, maintenant cette maison est opérationnelle.

Tout à chacun peut y être accueilli soit sur rendez-vous, soit le premier lundi du mois lors d'une permanence de 14 à 16 heures.

Contact : Tél. : 06 87 30 24 28, courriel : eap.moniqueleveque@gmail.com



- Ouverture de la mairie : les vendredis de 17h00 à 19h00
- Horaires d'hiver de la déchèterie de Montereau (1 rue des prés saint martin) :
 - Les lundis, mercredis, jeudis et samedis : 9h - 12h30/ 13h30 - 18h
 - Les mardis : 8h30 – 12h30 / 13h30-18h
 - Les vendredis : 13h30 - 18h
 - Les dimanches : 9h - 12h
- Horaires d'ouverture de la brigade de Donnemarie-Dontilly :
 - Les lundis, mercredis et vendredis : 14h - 18h (de 8h à 12h à Bray)
 - Les mardis, jeudis et samedis : 8h – 12h (de 14h à 18h à Bray)
 - Les dimanches : 15h – 18h (9h – 12h à Bray)
 - Les jours fériés : 9h – 12h ou 15h – 18h
- Numéros d'urgence :
 - ✓ Police : 17 ou 112
 - ✓ Pompiers : 18 ou 112
 - ✓ Samu : 15 ou 112
 - ✓ SOS médecin : 3624
 - ✓ Violences envers les enfants : 119, envers les femmes : 3919
 - ✓ Harcèlement scolaire : 3020, cyberharcèlement : 0800 200 000
 - ✓ Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly : 01.60.58.20.00
 - ✓ Préfecture de Melun : 01 64 71 77 77
 - ✓ Sous-préfecture de Provins : 01 60 58 57 77
 - ✓ Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
 - Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
 - Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30

➤ La Tombe sur internet



Mairie La TOMBE



Mairie de La Tombe (@MairieTombe)



<https://www.latombe77.fr>



la_tombe_77

PanneauPocket



Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! secretariat@latombe77.fr